

BIENVENUE AU CFA AGRICOLE DE BELLEGARDE

Enseignement Agricole Public du Loiret
Formations scolaires, par apprentissage et pour adultes

Agronomie - Biologie - Écologie
Maraîchage - Agroéquipement - Environnement
Arboriculture - Horticiculture - International - Horticulture - Maraîchage
Agriculture - Agronomie - Biologie - Agronomie - Écologie - Horticulture - Environnement
Forêt - Commerce - Forêt - Écologie - Agriculture
Environnement - Maraîchage - Maraîchage - Commerce - Forêt - Écologie - Biologie - Agroéquipement
Paysage - Agronomie - Commerce - Écologie - International - Environnement - Agroéquipements - Écologie - Environnement
Productions animales - Agriculture - Forêt - Commerce - Horticulture - Maraîchage - Commerce - Production animale
Maraîchage - Environnement - Forêt - Écologie - Agriculture - Paysage - Écologie
Environnement - Biologie - Commerce - Productions animales - Environnement - Maraîchage

Le Chesnoy **Le Chesnoy** **CFA 45** **CFA Le Chesnoy**

Le Loiret
Centre-Val de Loire
Tous les métiers mixtes
Enseignement Agricole 100% nature
www.lechesnoy.fr

INFORMATION et ORIENTATION ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC 2024

LE CFA AGRICOLE DE BELLEGARDE PARTENAIRE APPRENTISSAGE DEPUIS PRES DE 50 ANS

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
L'AVEVENTURE
DU VIVANT
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

Le CFA Agricole de Bellegarde accueille 400 apprentis et a un taux de réussite aux examens proche de 90 %.

Des formations professionnelles, du CAP au BTS dans 8 filières :

- Productions Horticoles (Maraîchage, Arboriculture, Pépinière, Productions florales)
- Productions Agricoles – spécialité Productions végétales et Animales
- Agronomie et Cultures durables
- Travaux Paysagers, Espaces verts
- Travaux Forestiers, Sylviculture, Conduite de machines forestières
- Gestion Forestière
- Cynégétique
- Agroéquipement, et conduite de machines agricoles
- Technico-commercial : « Biens et Services pour l'Agriculture », « Produits de la filière Forêt-Bois » et « Univers Jardins et Animaux de compagnie ».

LE CFA AGRICOLE DE BELLEGARDE PARTENAIRE APPRENTISSAGE DEPUIS PRES DE 50 ANS

Le CFAAD de Bellegarde et le CFPPAdu Chesnoy ont obtenu en novembre 2021 la double certification Qualiopi (RNQ) et Qualiformagri, (Ref. 132).

Cette étape atteste du sérieux et de l'investissement de nos centres à délivrer des formations dans le respects des Engagements de Service :

- Accueillir et informer les bénéficiaires
- Effectuer de l' Ingénierie permettant le développement des compétences
- Proposer des actions de formation en Formation Continue et enApprentissage
- Proposer un accompagnement pour permettre la Valorisation desAcquis des Expériences (VAE)
- Préparer et aider à l'insertion professionnelle

Cette certification s'inscrit dans la démarche initiée par la loi du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ».

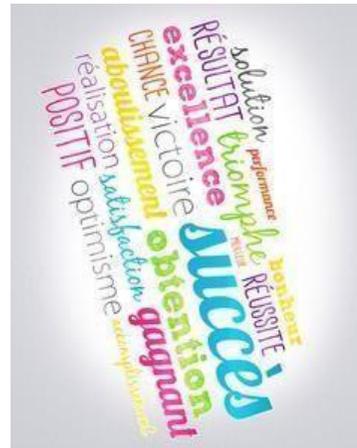
À partir du 1er janvier 2022, elle est obligatoire pour pouvoir bénéficier d'un financement public ou mutualisé, via les OPCO, Pôle Emploi, les régions ...

Choisir notre organisme , doublement certifié, c'est avoir la certitude de recevoir une formation de qualité, avec une prise en charge financière.



L'Apprentissage : Une formation pratique et théorique

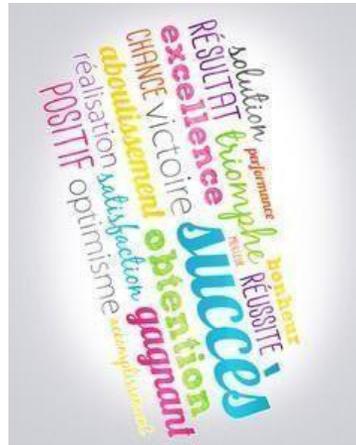
métier travail diplôme salaire
APPRENTISSAGE
formation compétences carrières



Un système de formation qui associe une formation reçue dans un CFA et dans une entreprise sur le principe de l'alternance

- **A partir de 15 ans révolus** à l'issue d'une classe de 3^{ème} pour le CAPa ou le Bac Pro en 3 ans
- **A partir de 16 ans révolus** à l'issue de n'importe quelle classe pour le CAPa
- L'apprentissage concerne autant les filles que les garçons
- Entrée en apprentissage jusque 29 ans révolus et au delà pour un diplôme ou titre supérieur, travailleur handicapé, projet de création d'une entreprise.

métier travail diplôme salaire
APPRENTISSAGE
formation compétences carrières



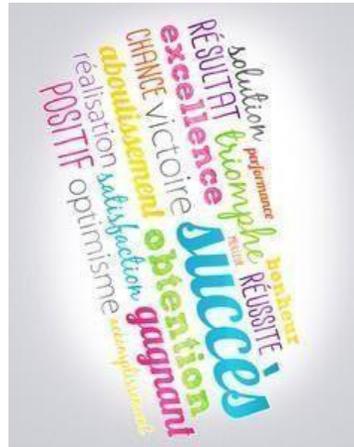
L'apprentissage : Un contrat de travail, un salaire garanti

- Le contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation est signé avec l'entreprise pour la durée de la formation.
- L'apprenti est un salarié, il reçoit à ce titre une rémunération basée sur le SMIC qui varie selon l'âge de l'apprenti
- **Travaux réglementés** : la réglementation en vigueur depuis le 2 mai 2015 simplifie les modalités de dérogation de l'utilisation de machines dangereuses pour les jeunes entre 15 et 18 ans.

Comment trouver un maître d'apprentissage ?

- La démarche s'assimile à une véritable recherche d'emploi.
- **Le CFA Agricole de Bellegarde vous accompagne** dans cette démarche, en vous donnant accès à des offres et en facilitant le contact avec les entreprises et collectivités
- **Le CFA Agricole de Bellegarde sécurise le parcours de ses apprentis** en offrant :
 - *Un dispositif prépa-apprentissage
 - *Un dispositif de formation individualisée à chaque candidat
 - *une médiation pédagogique

métier travail diplôme salaire
APPRENTISSAGE
formation compétences carrières





Enseignement

- > Les cours ont lieu du lundi matin 09h30 au vendredi 12h05.
Les horaires de la semaine sont : 08h00 à 12h05 et 13h30 à 17h35
- > L'enseignement est gratuit.

Hébergement

- > Les jeunes gens et jeunes filles sont accueillis en qualité, d'externe, de 1/2 Pensionnaire (repas du midi), d'interne (tous les repas et les nuits), d'interne-externé (jeune externe prenant ses trois repas quotidiens au CFA)
- > L'hébergement se fait dans des chambres de quatre. Les apprentis ne sont pas hébergés pendant leur semaine en entreprise, sauf étude au cas par cas en fonction des places disponibles
- > Des appartements meublés de 35m² avec possibilité de co-location à 2, situés à cinq minutes à pied du CFA, sont également disponibles à la location à l'année scolaire moyennant 360 € mensuels, charges comprises (éligibles APL)

Tarifs à compter du 1^{er} janvier 2024

TARIFS	Interne	64,90 €
SEMAINE	1/2 Pensionnaire	25,75 €
de	Interne - Externé	51,50 €
COURS		

Tarif spécifique pour les demandeurs d'emploi en formation continue : Repas 4,55 €





■ Des mesures en faveur de l'apprenti

*L'apprenti bénéficie du soutien financier de la Région Centre Val de Loire avec :

- Culture - Voyages pédagogiques et professionnels
- La Carte Nationale d'apprenti
- Euro Métiers Centre

*Aides pour le logement

<https://alternant.actionlogement.fr/>

*Aides pour la mobilité

La mobilité c'est la capacité de se déplacer facilement et en autonomie. Prendre la voiture ou les transports pour aller au travail, passer son permis de conduire... Être accompagné pour faciliter ma mobilité

Acheter ou louer un vélo électrique

Financer mon permis B (500 € d'aide de l'État pour l'obtention du permis de conduire) Acheter ou louer un véhicule Réparer mon véhicule

Plus d'infos et démarches ici « [#TousMobilesPourLEmploi!](#) »

Des mesures en faveur de l'Entreprise

Renouvellement du soutien du Gouvernement à l'alternance jusqu'en 2027

Aide financière pour les entreprises du privé

A partir du 1er janvier 2023, le gouvernement renouvelle son soutien au recrutement des apprentis et des salariés en contrat de professionnalisation, pour tous les **contrats conclus entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2023, jusqu'au niveau master et pour toutes les entreprises.**

[Un communiqué de presse du ministère du Travail du 6 janvier 2023](#) annonce que **l'aide créée pour toutes les embauches d'alternants en 2023 sera valable jusqu'en 2027.**

L'aide financière est d'un montant de :

- **6 000 euros maximum** pour un apprenti, quel que soit son âge ;
- **6 000 euros maximum** pour un salarié en contrat de professionnalisation jusqu'à 29 ans révolus.

Cette aide concerne la première année d'exécution du contrat et se substitue totalement à l'aide unique aux employeurs d'apprentis.

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/renouvellement-du-soutien-du-gouvernement-a-l-alternance-pour-2023>

Auprès de votre OPCO, accès à l'aide tutorale (Pour l'exercice de maître d'apprentissage de 230 euros par mois et par apprenti pour une durée maximale de 12 mois).

Aide financière pour les collectivités et Etablissements publics 2024

- https://www.cnfpt.fr/se-former/accueillir-apprenti/lapprentissage-collectivites-territoriales/national#Recrutements_2023_Informations_importantes



Des mesures en faveur des collectivités

Renouvellement du soutien du Gouvernement à l'alternance pour 2024

Au regard des intentions de recrutement croissantes des collectivités depuis 2020 (près de 18 000 en 2023), 2 critères de régulation ont été approuvés dans l'allocation des moyens,

- La participation au recensement des intentions de recrutement :

Comme en 2023, seuls les employeurs publics locaux ayant manifesté leur intention de recruter au moins un apprenti auprès du CNFPT dans le cadre de la campagne de recensement 2024 ouverte du : **22 janvier au 22 mars 2024** seront éligibles au financement des frais de formation.

- La priorisation des métiers en tension :

Les contrats d'apprentissage qui ciblent un répertoire de 44 métiers considérés en tension construit sur la base des travaux du CNFPT et des associations d'élus seront prioritairement financés. Il demeurera toutefois possible pour les collectivités d'exprimer des intentions de recrutement en dehors de la catégorie « métiers en tension » mais ces dernières ne seront, en termes de financement, pas prioritaires.

Comment procéder au recensement des intentions de recrutement d'apprentis ?

- En vous connectant depuis IEL (<https://inscription.cnfpt.fr/?gl=NjliOGJkMzl>) sur la plateforme apprentissage à partir du 22 janvier 2024.
- Pour vous accompagner : un outil d'aide à la saisie sera disponible dans la rubrique apprentissage du site cnfpt.fr (https://www.cnfpt.fr/se-former/accueillir-apprenti/je-suis-collectivite/national#CONTRATS_CONCLUS_%20A_%20PARTIR_DE_2023_%20DEMARCHES)

Apprentissage : Les étapes du Financement

https://www.cnfpt.fr/sites/default/files/document/1675355354/plaquette_apprentissage_2023.pdf



L'apprentissage : Un contrat de travail, un salaire garanti

- L'apprenti est lié à l'entreprise par un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation, signé pour la durée de la formation.
- L'apprenti est un salarié, il reçoit à ce titre une rémunération basée sur le SMIC qui varie selon l'âge de l'apprenti.

Jusqu'à 17 ans inclus

1^{ère} année : 27% 2^{ème} année : 39% 3^{ème} année : 55%

De 18 à 20 ans inclus

1^{ère} année : 43% 2^{ème} année : 51% 3^{ème} année : 67%

21 ans et plus inclus

1^{ère} année : 53% 2^{ème} année : 61% 3^{ème} année : 78%

26 ans et plus inclus

1^{ère} année : 100% 2^{ème} année : 100% 3^{ème} année : 100%

> Pour le contrat de professionnalisation, la rémunération varie en fonction du niveau de sa formation initiale et de son âge

Age	Inférieur au Bac	Egal ou sup. au Bac
Moins de 21 ans	Au moins 55% du Smic	Au moins 65% du Smic
21 ans à 25 ans révolus	Au moins 70% du Smic	Au moins 80% du Smic
26 ans et plus	Au moins le Smic ou 85% de la rémunération minimale conventionnelle ordinaire	Au moins le Smic ou 85% de la rémunération minimale conventionnelle ordinaire

Suite à l'augmentation du Smic au **1^{er} Janvier 2024**, son montant mensuel brut s'élève à **1 766,92 €**.

Le Smic horaire brut passe à **11,65€**

ATTENTION : Au 1er Juillet 2023, évolution des taux de rémunération des apprentis agricoles de 18 à 20 ans en 1^{ère} et 2^{ème} année de diplôme. 50% au lieu de 43 % et 57% au lieu de 51%

À noter : dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, le salaire est exonéré de toute cotisation sociale dans la limite de 79 % du Smic .La part de rémunération au-delà de ce montant reste soumise à cotisations. La rémunération est exonérée de CSG et de CRDS et de l'impôt sur le revenu dans la limite du montant brut annuel du Smic.

À savoir : un accord collectif applicable à votre entreprise ou votre contrat de travail peut prévoir une rémunération plus favorable. D'autre part, vous avez droit à la prise en charge de vos frais de transport domicile-travail.

À noter : des dispositions conventionnelles ou le contrat de travail peuvent prévoir une rémunération plus favorable pour le salarié. **Dans le cadre d'un contrat de professionnalisation, le salaire n'est pas exonéré de cotisations sociales ni d'impôt sur le revenu.**

Notre Offre de Formation

FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE AU CFA AGRICOLE de BELLEGARDE

POST 3 ^{ème}	PRODUCTIONS HORTICOLES	PRODUCTIONS AGRICOLES VEGETALES ET ANIMALES	AGROEQUIPEMENT	AMENAGEMENTS PAYSAGERS	FORÊT	TECHNICO COMMERCIAL	
	CAPa Métiers de l'Agriculture						
Niveau 3	Productions Horticoles (Pépinière, Maraîchage, Arboriculture, Floriculture)	Grandes cultures		CAPa Jardinier Paysagiste	CAPa Travaux Forestiers (Bûcheronnage, Sylviculture) uniquement en 1 an		
Niveau 4	BP niveau 4 Responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières <i>Rentrée 2024</i>	BAC PRO Conduite de Productions Horticoles (Pépinière, Maraîchage, Arboriculture, Floriculture)	BAC PRO Conduite et Gestion d'une Entreprise Agricole (CGEA) Polyculture et élevage	BP niveau 4 Conducteur de Machines Agricoles <i>Rentrée 2024</i>	BP niveau 4 Aménagements Paysagers BAC PRO Aménagements Paysagers	BP niveau 4 Responsable de chantiers de bûcheronnage manuel et de débardage BAC PRO Forêt CS niveau 4 Technicien Cynégétique CS niveau 4 Pilote de Machines de Bûcheronnage <i>Rentrée 2024</i>	
Niveau 5	BTSA Métiers du Végétal Alimentation, Ornement et Environnement <i>Rentrée 2025</i>	BTSA Agronomie Cultures Durables	BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole (ACSE)	SUIVEZ-NOUS SUR  www.cfa-bellegarde.fr		BTSA Technico-Commercial <ul style="list-style-type: none"> • Produits de la filière Forêt-Bois • Biens et services pour l'Agriculture • Univers Jardins et Animaux de Compagnie 	

Le CFA Agricole de Bellegarde c'est aussi :

Des formations à l'attention des professionnels et des adultes :

- Permis tronçonneuse
- SST - PRAP

- Formations Certiphyto
- Formations professionnelles qualifiantes (espaces verts, horticulture,...)

CAPa 2 ans

40 semaines en entreprise y compris congés légaux
12 semaines de regroupement au CFA par an
1/3 1 sem./3 sem. rythme d'alternance

BAC PRO 2 ans (Après la 2nde de détermination)

32 semaines en entreprise y compris congés légaux
20 semaines de regroupement au CFA par an
15 jours./15 jours. rythme d'alternance

BTSA 2 ans

32 semaines en entreprise y compris congés légaux
20 semaines de regroupement au CFA par an
15 jours./15 jours. rythme d'alternance

BREVET PRO en 1 ou 2 ans

40 semaines en entreprise y compris congés légaux
12 semaines de regroupement au CFA par an
15 jours./15 jours. rythme d'alternance

CERTIFICAT DE SPECIALISATION 1 an

34 à 37 semaines en entreprise y compris congés légaux
15 à 18 semaines de regroupement au CFA par an
15 jours./15 jours. rythme d'alternance

CAP

80% CCF-Contrôles en cours de formation
20% épreuves en contrôle terminal

BAC PRO, BTS Délivrance du diplôme

50% CCF-Contrôles en cours de formation
50% épreuves en contrôle terminal

Les formations de niveau 5 permettent de bénéficier de 120 crédits Européens ECTS

BP et CS (Niv.3 et 4) :
Délivrance du diplôme
La totalité des UC Unités Capitalisables doivent être acquises

FILIERE PRODUCTIONS HORTICOLES (Maraîchage, Pépinière, Arboriculture, Floriculture)

- **CAPa Métiers de l'Agriculture spécialité Productions Horticoles en apprentissage**

Ce cursus permet de former des ouvriers qualifiés qui exécutent des travaux de préparation du sol, de semis, de bouturage, repiquage, rempotage, marcottage, suivi de différentes cultures, préparation de commandes...

- **Bac Pro Conduite de Productions Horticoles en apprentissage**

Ce cursus forme des salariés hautement qualifiés sur des postes de chef d'équipe, chef de culture ou responsable technique d'unité de production horticole. Ils organisent l'ensemble de la production, suivent le calendrier de production, le conditionnement et les expéditions en tenant compte du respect de l'environnement.

- **Brevet Professionnel Responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières BP niv.4 en apprentissage Nouveau**

Ce cursus forme des salariés hautement qualifiés, chef de culture ou chef d'exploitation dans une structure horticole. Les secteurs d'activité sont variés : pépinières, productions florales, productions légumières, productions fruitières, plantes à parfum, aromatiques ou médicinales. Ils mettent en œuvre la conduite technico-économique d'un ou plusieurs ateliers de production horticole, réalisent l'implantation, l'entretien et la récolte des cultures, gèrent et animent une équipe de travail. Activité exercée dans des contextes variés (plein champ, sous abri, hors-sol), et fortement dépendante de la saisonnalité et de la demande commerciale. Le candidat doit être issu d'un titre ou diplôme de niveau 3 (CAP, CAPa, BEP, BEPA, BPA...), ou être issu d'un autre BAC général ou professionnel (possibilité de parcours individualisé), ou avoir suivi une scolarité complète de classe de seconde, ou justifier d'1 année d'expérience professionnelle effective dans le milieu Horticole. À noter : ce diplôme est délivré par unités capitalisables.

- **BTSA Technico-commercial Univers Jardins et Animaux de Compagnie en apprentissage**

Ce cursus forme des cadres technico-commerciaux sédentaires ou itinérants qui prospectent et conseillent les prospects et clients sur tous les produits et services des filières du jardin, des végétaux d'ornement, des animaux de compagnie et les équipements associés. Les conseillers-vendeurs et technico-commerciaux tiennent compte du marché, de la concurrence, et de la réglementation.



FILIERE PRODUCTIONS AGRICOLES et AGROEQUIPEMENT



■ CAPa Métiers de l'Agriculture – Grandes cultures en apprentissage

Ce cursus forme des ouvriers qualifiés et polyvalents, capables de conduire une ou plusieurs productions végétales. Ils utilisent les différents matériels et équipements nécessaires aux travaux d'exploitation et réalisent leur travail en respectant les principes de durabilité.

■ Brevet Professionnel Conducteur de Machines Agricoles de niveau 4 en apprentissage en remplacement du CS Tracteurs et Machines Agricoles – Utilisation et Maintenance de niveau 3 **Nouveau**

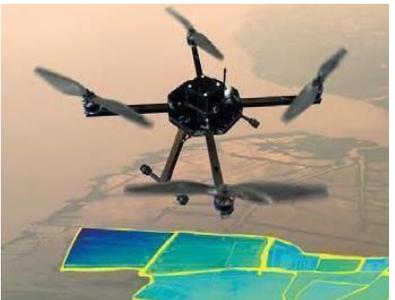
Ce cursus de niveau 4 forme des salariés hautement qualifiés capables d'organiser des chantiers de travaux agricoles, préparer le matériel et les équipements nécessaires à la réalisation des chantiers, réaliser des travaux mécanisés en tenant compte de la transition agroécologie et du respect de l'environnement. Ils Assurent la maintenance du matériel et des équipements et effectuent le suivi du matériel et des fournitures.

Le candidat doit avoir 18 ans au moins, posséder au minimum un CAP Agricole, ou être issu d'un autre BAC général ou professionnel (possibilité de parcours individualisé), ou avoir suivi une scolarité complète de classe de seconde, ou attester d'une année d'activité à temps plein dans une ETA ou CUMA. À noter : ce diplôme est délivré par unités capitalisables.



■ Bac Pro Conduite et Gestion d'une entreprise agricole Productions Végétales et animales en apprentissage

Ce cursus forme des salariés hautement qualifiés pour la conduite technico-économique de leurs productions végétales et/ou animales, la transformation de tout ou partie des produits. Ils contribuent positivement aux questions environnementales et sociétales.



■ Bac Pro Agroéquipement en apprentissage **Rentrée 2024**

Ce cursus forme des salariés hautement qualifiés pour la conduite et l'entretien de matériels et d'équipements qui intègrent les nouvelles technologies (GPS, automatismes, électronique). Les enjeux de développement durable et les connaissances en agriculture y sont associés.



FILIERE PRODUCTIONS AGRICOLES et AGROEQUIPEMENT



▪ **BTSA Agronomie et Cultures Durables (ex Agronomie Productions Végétales) en apprentissage**

Ce cursus forme des agronomes opérationnels et adaptables dans un contexte d'une agriculture en pleine mutation. Les techniciens interviennent sur l'ensemble de la filière des grandes cultures dans les domaines de la production, de l'expérimentation et du conseil et contribuent positivement aux questions environnementales et sociétales.



▪ **BTSA Analyse, Conduite, Stratégie de l'Entreprise agricole (En apprentissage)**

Ce cursus forme des cadres et des techniciens supérieurs capables d'apporter un conseil global et mettre en œuvre un projet de gestion en entreprise tout en s'adaptant au contexte d'une agriculture en pleine mutation. Ils interviennent sur l'ensemble des filières grandes cultures et de l'élevage, dans les domaines du conseil, de la banque et de l'assurance.



▪ **BTSA Technico-commercial Biens et Services pour l'Agriculture en apprentissage (Ex Agrofournitures) en apprentissage**

Ce cursus forme des cadres technico-commerciaux sédentaires ou itinérants qui prospectent et conseillent les prospects et clients sur tous les produits et services dont l'agriculture a besoin. Ils tiennent compte du marché, de la concurrence, et de la réglementation.



FILIERE PAYSAGE-ESPACES VERTS

- **CAPa Jardinier Paysagiste en apprentissage**

Ce cursus forme des ouvriers qualifiés, capables d'exécuter des travaux d'entretien et d'aménagements paysagers pour des entreprises du paysage, des villes, des collectivités territoriales

- **Bac Pro Aménagements Paysagers en apprentissage**

Ce cursus forme des salariés hautement qualifiés capables de participer à la conduite de chantiers paysagers et à l'entretien d'espaces paysagers. Ils sont en relation avec les partenaires, les clients et les fournisseurs.

- **Brevet Professionnel Aménagements Paysagers niveau 4 en apprentissage**

Ce cursus de niveau 4 permet de former des salariés hautement qualifiés capables d'organiser et de gérer divers chantiers paysagers. Ils sont en relation avec les partenaires, les clients et les fournisseurs. Le candidat doit être issu d'un titre ou diplôme de niveau 3 (CAP, CAPa, BEP, BEPA, BPA...), ou être issu d'un autre BAC général ou professionnel (possibilité de parcours individualisé), ou avoir suivi une scolarité complète de classe de seconde, ou justifier d'1 année d'expérience professionnelle effective dans le milieu paysager. À noter : ce diplôme est délivré par unités capitalisables.

- **BTSA Technico-commercial Univers Jardins et Animaux de Compagnie en apprentissage**

Ce cursus forme des cadres technico-commerciaux sédentaires ou itinérants qui prospectent et conseillent les prospects et clients sur tous les produits et services des filières du jardin, des végétaux d'ornement, des animaux de compagnie et les équipements associés.

Les conseillers-vendeurs et technico-commerciaux tiennent compte du marché, de la concurrence, et de la réglementation.



- **CAPa Travaux Forestiers en apprentissage**

Ce cursus forme des ouvriers qualifiés, capables d'exécuter des travaux de sylviculture et de bûcheronnage selon les impératifs de production, tout en appliquant les règles de sécurité et de respect de l'environnement.

- **Bac Pro Forêt en apprentissage**

Ce cursus forme des salariés hautement qualifiés qui réalisent des opérations d'entretien du patrimoine forestier, des travaux d'abattage et de façonnage. Ils participent à la gestion d'un chantier dans le respect des règles et des techniques de sécurité.

- **Brevet Professionnel Responsable de Chantiers de Bûcheronnage Manuel et Débardage en apprentissage -Nouvelles options**

Ce cursus de niveau 4 permet de former des salariés hautement qualifiés capables d'organiser et de gérer divers chantiers forestiers. Ils sont en relation avec les partenaires, les clients et les fournisseurs. Le candidat doit être issu d'un titre ou diplôme de niveau 3 (CAP, CAPa, BEP, BEPA, BPA...), ou être issu d'un autre BAC général ou professionnel (possibilité de parcours individualisé), ou avoir suivi une scolarité complète de classe de seconde, ou Justifier d'1 année d'expérience professionnelle effective dans le milieu forestier À noter : ce diplôme est délivré par unités capitalisables.

- **CS Technicien Cynégétique en apprentissage**

Le technicien cynégétique contribue au développement durable de la chasse. Il suit et gère les populations de gibiers et leurs habitats afin de contribuer à la mise en place d'une exploitation rationnelle et durable des espèces. Il participe à des actions d'animation et de communication.

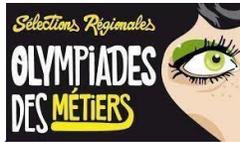
- **BTSA Gestion Forestière en apprentissage**

Ce cursus forme des techniciens forestiers capables de gérer et d'améliorer durablement une forêt, de mobiliser les bois et l'approvisionnement des unités de transformation.

- **BTSA Technico-commercial Produits de la filière Forêt-Bois en apprentissage**

Ce cursus forme des cadres technico-commerciaux sédentaires ou itinérants, capables de maîtriser les différents marchés des produits de la filière forêt-bois ainsi que les méthodes de mobilisation des produits forestiers. Ils tiennent compte du marché, de la concurrence, et de la réglementation.





JE FILME LE MÉTIER
QUI ME PLAÎT



Concours National de
Reconnaissance
des Végétaux

- **Mise en valeur des gestes professionnels**
- Chaque année le CFA accompagne des apprentis sur les différents concours d'excellence qui rapportent des médailles.
- Accueil de la finale nationale du concours national **"Un des Meilleurs apprentis de France » Espaces Verts - 30 Sept 2017**
- Accueil de la sélection régionale des **Olympiades Métiers en Horticulture – 15 mars 2018**
- Organisation annuelle d'une manche du **Championnat de France de Coupe de Bois sportive**
- **Présentation de candidats et obtention de médailles aux concours du MAF Espaces-Verts, concours de reconnaissance des Végétaux, concours « Je Filme un métier qui me plaît »**
- **CFA sportif** adhérent de l'Association Nationale de Développement du Sport en Apprentissage (**ANDSA**)
- **Accompagnement personnalisé en amont et en aval du parcours formatif pour apprentis et adultes**
- Accompagnement au placement en apprentissage et/ou dans l'emploi
- Médiation pédagogique
- Partenaire engagé de la formation Adulte qualifiante et certifiante (SST, PRAP, CERTIPHYTO, CAPa UC Paysage et Horticulture....)
- **Cérémonie annuelle de remise de diplômes**
- Mise à l'honneur des diplômés, de leur maître d'apprentissage et entreprise ou collectivité formatrice.



Echanges, Voyages et chantiers pédagogiques

- Implication dans le programme d'échanges européens et hors Europe
- Mobilisation de la Bourse Erasmus
- Chaque année plus de 60 apprentis de niveau 4 et 5 participent à des voyages pédagogiques ou stages à l'étranger. (Pologne, Portugal, Angleterre, Burkina-Faso, Slovénie, Maroc, Belgique...)

STAGES VIS-MA-VIE AU CFA AGRICOLE DE BELLEGARDE


APPRENTISSAGE
AGRICOLE PUBLIC
BELLEGARDE

**CENTRE DE FORMATION
D'APPRENTIS AGRICOLES
DU LOIRET - BELLEGARDE**

**VisMaVie
d'Apprenti(e) au CFA**

Une formation, un métier... Ma réussite

Paysage - Horticulture - Agroéquipement - Forêt - Agriculture

Maraîchage - Pépinière
Élevage - Sylviculture

**Dates à convenir avec
le CFA**



**Je réserve mon mini-stage
0238 950 820 ou 0786 815 226**

Plus qu'un CFA, une chance !



CFA AGRICOLE 11 rue des pervenches - 45270 BELLEGARDE
Tél. 02 38 95 08 20 - Fax 02 38 90 28 26
Mél : cfa.loiret@educagri.fr - www.cfa-bellegarde.fr

Des formations professionnelles
DU CAP AU BTS
dans nos filières



FORÊT
Exploitation Forestière / Sylviculture
GESTION FORESTIÈRE
Cynégétique



AGRICULTURE
Productions Végétales
ou Productions Animales



AGRONOMIE



PRODUCTIONS HORTICOLES
Pépinière / Floriculture
Maraîchage / Arboriculture



AGROÉQUIPEMENT
MÉCANIQUE AGRICOLE
Conduite de Machines Agricoles



PAYSAGE / ESPACES VERTS



TECHNICO-COMMERCIAL
Biens et Services pour l'Agriculture
Univers Jardins et Animaux de Compagnie
Produits de la Filière Forêt Bois



Plan d'accès

CFA Agricole du Loiret
 11 rue des Pervenches
 45270 Bellegarde
 Tél : 02 38 95 08 20
 cfa.loiret@educagri.fr
 cfa-bellegarde.fr



Aire du Loiret

PARIS

A19

A6

D975
Beaune
La Rolande

D2160
Ladon

Montargis

**LYON
DIJON
SENS**

A10

D2060

ORLÉANS

2024

Portes Ouvertes

- Samedi 27 JANVIER de 9h à 17h
- Samedi 23 MARS de 9h à 17h
- Mercredi 15 MAI de 14h à 17h

sur RDV 02 38 95 08 20

NEVERS

A77

N7

Scannez pour obtenir
 votre itinéraire
 via Google Maps



Retrouvez les offres d'emploi et contrats d'apprentissage sur [facebook.com/CFAAgricoleBellegarde45](https://www.facebook.com/CFAAgricoleBellegarde45)



PORTES OUVERTES :

**Samedi 27 Janvier - Samedi 23 Mars (9H/17H)-
Mercredi 15 Mai 2024 (13H30/17H30)**

Vous souhaitez candidater sur une formation au CFA Agricole de Bellegarde ?

Des RDV Individuels d'orientation, et d'entretien de recrutement vous sont proposés en présentiel et/ou en distanciel au regard de la situation sanitaire.

Pour les candidats à Besoins éducatifs particuliers, un RDV complémentaire est proposé et nécessaire, afin d'échanger sur les différentes modalités d'accompagnement possibles.

2 ETAPES ESSENTIELLES pour vous pré-inscrire au CFA Agricole de Bellegarde sur www.cfa-bellegarde.fr

Réserver votre RDV d'orientation et de recrutement via le formulaire en ligne

IMPORTANT : Pour les candidats à Besoins Éducatifs particuliers ou nécessitant un accompagnement durant la formation. Vous devez prendre un RDV en complément du RDV relatif à la formation.- **Renseigner votre dossier de pré-inscription via le formulaire en ligne**

IMPORTANT : Pour que nous puissions étudier votre candidature, vous devrez obligatoirement convenir d'un RDV, renseigner le dossier d'inscription en ligne et y adjoindre les copies des bulletins des 2 dernières années , ainsi qu'un CV à jour.



JOB DATING :

Vendredi 19 Avril 2024 - 9H/18H

Plus d'infos et prise de RDV sur www.cfa-bellegarde.fr  **02 38 95 08 20**

BIENVENUE SUR NOTRE PORTE OUVERTE VIRTUELLE

Découvrez notre offre de formation et visitez notre établissement !

<https://www.facebook.com/CFAAgricoleBellegarde45/videos>



RENCONTRONS-NOUS !



AGROÉQUIPEMENT



COMMERCE



AGRICULTURE



PAYSAGE





PORTES OUVERTES 2024

27 JANVIER 9H-17H / 23 MARS 9H-17H / 15 MAI 13H30-17H30

RDV INDIVIDUEL (en présentiel ou visioconférence)
sur notre formulaire en ligne www.cfa-bellegarde.fr

FORÊT



HORTICULTURE

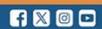


CYNÉGÉTIQUE



RECRUTEMENT 2024 TOUTES FORMATIONS SUR RDV.
Contactez-nous au 02 38 95 08 20 pour des stages d'immersion.

FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE :
CAPa • BP Niv. 4 • BAC PRO - CS Niv. 3 et Niv. 4 - BTSa

CFA AGRICOLE DE BELLEGARDE 

11 RUE DES PERVENCHES - 45270 BELLEGARDE - 02 38 95 08 20 - www.cfa-bellegarde.fr

















CFA AGRICOLE DE BELLEGARDE - LOIRET

Nos grands rendez-vous 2023-2024



Salons

5-6-7 septembre : Innovagri
 8-9-10 septembre : Fête de la Sange
 3-4-5-6 octobre : Sommet de l'élevage
 5-6-7 décembre : Paysalia
 16-17-18 janvier : SIVAL



Remise des diplômes 2023

Vendredi 1^{er} décembre - 18h00
 Salle des Fêtes de Bellegarde (sur invitation)
 (avenue de Montespan - 45270 Bellegarde)

Remise des diplômes, témoignages des jeunes diplômés en présence des entreprises, collectivités, maîtres d'apprentissage, maîtres de stage, élus, familles, collaborateurs et partenaires.



Journées Portes Ouvertes 2024

Uniquement sur RDV

Venez rencontrer notre équipe pédagogique, découvrir des métiers passionnants et les formations ainsi que visiter notre établissement.

Samedi 27 janvier | 9h00 - 17h00

Samedi 23 mars | 9h00 - 17h00

Mercredi 15 mai | 13h30 - 17h30



Forums de l'Orientation 2024

De la Région Centre-Val de Loire. RDV sur www.onisep.fr

Retrouvez-nous sur les forums :

19-20 janvier | Blois
 8-9-10 février | Orléans
 Vendredi 16 février | Villemandeur
 Jeudi 22 février | Gien



CROSS des CFA 2024

Sous l'égide de l'ANDSA

Jeudi 28 mars de 11h00 à 16h00

Forêt domaniale d'Orléans - Belvédère des Caillettes
45340 Nibelle

Organisation de 2 courses ouvertes aux apprentis de CFA ainsi qu'aux entreprises locales (challenge inter-entreprises). Plus de 200 coureurs y participent chaque année.



JOB DATING 2024

au CFA Agricole de Bellegarde

Vendredi 19 avril - 9h00/18h00

Organisation d'un job dating pour mettre en relation recruteurs et candidats sur des offres d'apprentissage ou d'emplois (CDI/CDD)



Foire aux rosiers de Bellegarde 2024

Stand et animation - stand CFA

30-31 mars-1^{er} avril - WE de Pâques

Manche du Championnat de France de Coupe de Bois Sportive (CBS)

INSCRIPTION et INFORMATION

Isabelle FOIX
 Développement - Recrutement - Communication

 07 86 81 52 26 | isabelle.foix@educagri.fr



11 rue des Pervenches
 45270 Bellegarde
 cfa.loiret@educagri.fr
 cfa-bellegarde.fr



Suivez nous sur
 nos réseaux



**Samedi
 27 janvier**

**Samedi
 23 mars**

de 09h00 à 17h00

**Formations par
 apprentissage**

CAPa
 BP niv.4
 BAC Pro
 CS
 BTSA

NOUVEAU !

BP niv.4 Responsable de Productions Légumières,
 Fruitières, Florales et de Pépinières

2 Journées
0 Portes
2 Ouvertes
4 Toutes
 formations

Sur RDV
 En présentiel ou
 en visio-conférence
Contactez nous
 02 38 95 08 20



www.cfa-bellegarde.fr

Suivez-nous également sur



Découvrez, dès à présent, notre CFA et nos formations par une visite virtuelle [sur notre chaîne YouTube !](#)

MERCI

INFORMATION et ORIENTATION ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC